

Conseil d'école : mardi 12 novembre 2019

Etaient présents :

Mme Gwenaëlle Biboud, adjointe aux affaires scolaires

Mme Danielle Claraz, DDEN

Mmes Sandrine Berthet, Véronique Blanc et Isabelle Heurtaux, enseignantes

Mmes Chantal Favre, Jennifer Hoareau et Marie-Laure Durand, ATSEM

Mmes Vénéaëlle Balme et Anaïs Cocq, Monsieur Florent Cachon, parents d'élèves élus

Excusées : Mme Sandrine Chéry, Inspectrice de l'Education Nationale.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents élus.

Martine Natoli a suivi Arthur à l'école élémentaire « La Neuve ». Marie-Laure Durand nous quitte en décembre 2019 pour un poste d'ATSEM plus proche de son domicile et Chantal Favre en mars 2020 pour prendre sa retraite.

1). Un mot sur les élections des représentants des parents d'élèves du 12/10/2019

Cette année **vote uniquement par correspondance suite à l'arrêté du 19/08/2019** et au conseil d'école extraordinaire du 6/09/19. Désormais nous attendons le vote par internet ce qui permettrait une économie sensible de papier, de photocopies et d'énergie... **Une seule liste de parents d'élèves indépendants, avec 52 votants sur 123 parents inscrits** sur les listes électorales d'où **une participation de 42,38%** (48,36% en 2018, 45,35 % en 2017, 49,29 % en 2016 et 58,22% en 2015).

Ont été élus : **3 parents titulaires : Vénéaëlle Balme, Anaïs Cocq et Florent Cachon et 3 parents remplaçants : Cécile Bonnot, Corinne Boyat et Cindy Hernandez.** Félicitations à la nouvelle équipe. Les parents élus se sont présentés à l'ensemble des parents de l'école avec **un courrier dans le cahier de liaison** pour expliquer leur rôle et transmettre leurs coordonnées téléphoniques et mail où ils sont joignables.

2). Les effectifs 2019/2020

- **A l'heure actuelle : 67 enfants en novembre 2019 (72 en nov 2018, 75 en novembre 2017, 79 en novembre 2016, contre 82 en 2015, 82 en 2014, 80 en 2013 et 67 en 2012) ; soit une moyenne de 22,33 enfants.** Une arrivée chez les grandes sections a été annoncée par la mairie
- PS/MS de Sandrine Berthet : **24 enfants (20 PS + 4 MS)**
- MS/GS Véronique Blanc : **21 enfants (11 GS + 10 MS)** avec 1 départ
- MS/GS Isabelle Heurtaux : **22 enfants (16 GS + 6 MS)**
⇒ **20 PS, 20 MS et 27 GS**
- **A l'école maternelle de « La Croisette » : 28 PS, 33 MS et 32 GS d'où un total de 95 enfants.**
- Soit une moyenne de 24 enfants sur les 7 classes des 2 écoles maternelles.
- **Prévisions pour la rentrée prochaine : 50 naissances en 2016** annoncées sur Vagelon, Détrier et à La Croix de La Rochette avec des projets de construction à venir, de lotissements qui risquent de modifier les chiffres. Cette année, nous avons eu 11 nouveaux enfants arrivant sur la commune : 6 à la croisette et 5 aux grillons, c'est pourquoi nous annonçons un chiffre de 56 enfants pour la rentrée 2020/2021.
- **Date et durée des inscriptions : Les inscriptions des enfants nés en 2017 auront lieu du 24 février au 8 mars 2020**, une durée moins longue afin d'avoir un aperçu de nos effectifs. L'information aux familles aura lieu par affiches, par les voies habituelles de communication de la mairie (site internet, la lettre d'information mensuelle, les panneaux lumineux de la ville...). **Comme l'année dernière, les parents demandent l'utilisation de la banderole du rond-point du lac de Saint-Clair car elle est visible par tous.**

Concernant **la question de la propreté des enfants de 3 ans**, la loi de 2005 permet l'accueil de tous les enfants dans les écoles publiques. Cependant, face aux problèmes d'acquisition de la propreté dans les 2 écoles maternelles de La Rochette (périscolaire et école), nous rappelons que l'école accompagne l'enfant vers cette autonomie. C'est une éducation de la famille à laquelle l'école participe en aidant l'enfant mais ce n'est pas à l'école d'apprendre la propreté.

3). Le règlement de l'école : Il a été complètement réécrit il y a 4 ans suite **au nouveau règlement de type départemental des écoles publiques de la Savoie**. Nous demandons aux parents de bien le lire et de nous le retourner signé sans oublier d'en prendre bien soin. **Il a été adopté à l'unanimité ce jour** en notant bien les modifications apportées avec l'obligation de scolarisation dès l'âge de 3ans.

4). Les horaires de l'école : ils ont été modifiés en juin 2017 avec un retour à la semaine à 4 jours. Il est à noter que les enfants sont beaucoup moins fatigués.

Rappel : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h25 à 11h40 (accueil à 8h15) et de 13h30 à 16h15 (accueil à 13h20). En ce qui concerne la mise en place de l'aide personnalisée les lundis et mardis soirs, les parents viendront chercher leurs enfants soit à **17h** toujours dans le hall de l'école ou alors à la garderie. Parents, merci de bien le préciser à l'enseignante.

Périscolaire : Rappel des horaires de la garderie : 7h30 – 8h30 et 16h15 à 18h.

5). L'aide aux enfants en difficulté

- **Le RASED** : Graziella Frattina, maître G, intervient depuis la rentrée avec 5 enfants de GS et 3 MS les lundi et jeudi matins. Elle est joignable au **04.79.65.98.26** et graziella.frattina@ac-grenoble.fr
Mme Frattina est une enseignante spécialisée, nous vous informons de la prise en charge de votre enfant pendant le temps scolaire.
Par contre, la psychologue scolaire, Mme Pauline Monteil, viendra voir votre enfant en classe si besoin uniquement avec votre accord. **Mme Monteil** est joignable au **04.79.25.77.37** (permanence le mardi de 15h à 17h) et pauline.monteil@ac-grenoble.fr
- **L'aide personnalisée : (APC)**

Le dispositif de la mise en place des APC, en attente de validation par notre Inspectrice de l'Education Nationale, est axée sur l'aide aux enfants en difficulté et **a débuté le 23/10/2019**. Les parents des enfants proposés aux APC sont avertis en amont et donnent ou non leur accord.

L'organisation : des séances de 45 minutes

- Le lundi de **16h15 à 17h** pour Mmes Véronique Blanc et Isabelle Heurtaux.
- Le mardi de **16h15 à 17h** pour Mmes Véronique Blanc, Isabelle Heurtaux et Sandrine Berthet.
- Pas de soutien pour les petites sections, cela a été expliqué en réunion de rentrée.
- A l'heure actuelle, depuis la rentrée des vacances de Toussaint, les moyennes et grandes sections sont concernées par les APC, avec un total de **15 enfants** : activités mathématiques, écriture de son prénom, motricité fine et de la compréhension de consignes (5 groupes sur 2 jours).
 - **Le décroisement** :
- 3 séances les lundi, mardi et jeudi de **13h40 à 14h30**. Le vendredi après-midi : **jeux de société** aux mêmes horaires.
- 3 groupes de GS des 2 classes : 3 groupes de 9 à 10 enfants
- **Domaines d'activité** : Sandrine du **langage** (vocabulaire, consignes, écriture d'histoires), Isabelle propose du **travail autour du graphisme et du jardinage automnal** et Véronique de la **phonologie (écoute de sons)**, les mots et les phrases.

6). Projet d'école : 2018/2021 c'est la seconde année de notre projet d'école. Il contient plusieurs axes comme la découverte des contes traditionnels, l'enrichissement du langage (vocabulaire, situations de communication...), la relation de confiance entre l'école et les parents (les rendez-vous de parents) et les APC pour aider les enfants en difficulté.

Nous rappelons aux nouveaux parents que nos deux écoles travaillent ensemble autour du même projet d'école, les mêmes projets pédagogiques à l'année, les mêmes spectacles, les mêmes évaluations ce qui suppose un travail commun des 7 enseignantes.

Pour ce projet d'école, nous avons choisi d'axer notre travail sur **la relation de l'école et des familles** (axe 4). **Des rendez-vous individuels ont été proposés aux familles cette semaine du 12 au 16/11/19 pour leur donner la parole, leur signifier ce que l'école attend d'eux, de leur enfant, pour que certaines familles prennent ou reprennent confiance**. L'enfant sera présent ou pas. C'est le concept de la **parité de l'estime et de la coéducation** pour un partenariat de **confiance entre école et famille**. Ces rendez-vous ont été bien accueillis par les familles.

Mme Biboud nous avait proposé la **création d'un site internet** comme celui de l'école de La Neuve pour informer l'ensemble des parents, ce qui a été fait à la rentrée. Cependant, les enseignantes regrettent le peu de parents « connectés » au site de l'école car cela leur demande du temps et de l'investissement.

Projets pédagogiques de cette année scolaire en lien avec notre projet d'école :

- **Projet sur la découverte des contes traditionnels** : cette année, nous allons travailler sur le petit bonhomme en pain d'épices », « le petit chaperon rouge » (travail interdisciplinaire) et le vilain petit canard.
- Nous allons également poursuivre notre travail sur **les contes traditionnels** en liaison avec la classe de 6^{ème} de Mme Céline Morestin qui mènera un travail autour des mêmes contes pour venir les raconter et les mettre en scène pour les enfants de maternelle. Ce sera notre 11^{ème} année de collaboration. Dates des rencontres : **les mardi 4/02/2020 et lundi 25/05/2020.**

Spectacles autour de notre projet pédagogique et nos sorties :

- **Mardi 5/11/19 : spectacle « tout doux » pour les petites sections à la médiathèque.** Une adaptation d'un album « Tout doux », offert aux nouveau-nés savoyards de 2019, par Sonia Grand et Valérie Thouvard. Un projet petite enfance où les petites sections de Valgelon La Rochette ont pu s'associer avec les crèches, le RAM et les assistantes maternelles !
- **Séances médiathèque : Mardi 26/11/19** à 9h pour la classe de Mme Heurtaux et 10h pour celle de Mme Blanc et **jeudi 28/11/19** pour la classe de Mme Berthet à 9h : **accueil de nos 3 classes à la médiathèque Fabrice Melquiot par Sonia Grand, responsable du secteur jeunesse.** Séance « raconte tapis » sur le conte « le petit bonhomme de pain d'épices » si je me souviens bien et emprunts de livres. Accueil d'une grande qualité. Les prochaines séances auront lieu le **21/01/20** pour les 2 classes de MS/GS et **le 24/01** pour la classe des PS/MS.
- **En décembre : le lundi matin 16/12/19**, venue du Père Noël à l'école avec goûter de Noël offert par les petites sections avec aussi un **film offert par la municipalité** en fin de semaine à la salle polyvalente.
- **Spectacle Petit chaperon rouge le 28/01/2020 à la croisette**

Activité sportives :

- Intervention de Mélissa Valette, éducatrice sportive de la mairie, tous les jeudis matins dans notre école depuis la rentrée des vacances d'octobre. **Gestes graphiques dansés** pour les petites sections et **hockey** pour les 2 classes de MS/GS + les 4MS de la classe des petits.
- **Cycle lutte** : en janvier au dojo du gymnase de la Seytaz : tous les mardis et jeudis du mois de janvier pour les MS/GS. Les petites sections auront un cycle de jeux de coopération à l'école par Mélissa à l'école.
- **Sortie raquette et luge** des pour l'ensemble des PS/MS. Nous envisageons une activité ski de piste avec les GS, qui ont déjà bénéficié deux fois des sorties raquettes...
- **Cycle gymnastique** : au gymnase de La Seytaz **tous les jeudis matins** après le retour des vacances d'hiver 2020. **Les jeudis : 12/03, 19/03, 26/03, 2/04, 9/04, et le 16/04/2020.** Mise en place d'atelier de grosse motricité. Appel aux parents volontaires pour nous aider à l'encadrement des ateliers pour toute la matinée. Le planning sera affiché dans le hall de l'école. Les petites sections accueilleront les petits des 2 crèches « Pomme de Reinette » et « Pomme d'Api ». Au cours de cette période, Mélissa Valette interviendra sur une autre activité et très certainement le lundi matin au lieu du jeudi. Notre cycle gymnastique est désormais bien installé.
- **Cycle découverte de l'escalade** : **Nous regrettons vivement l'arrêt de ces séances de qualité, avec Thierry Bonnal, moniteur d'escalade agréé Education Nationale, d'autant plus qu'elles permettaient la découverte de ce sport pour un grand nombre d'enfants dont beaucoup s'inscrivaient en club à la rentrée.** Une seule séance l'an passé suite au rapport de l'IGEN n°2016-081, novembre 2016, qui stipule que **les séances « encordées avec baudrier et corde » concerneront uniquement les élèves de cycle 3 avec des professionnels de la discipline et des parents agréés. Un courrier des parents d'élèves élus a été envoyé à l'IEN. Signalons que les enfants de 5 ans peuvent commencer l'escalade en club à la rentrée de septembre. Néanmoins, nous remercions chaleureusement Thierry et Céline pour leur intervention bénévole de qualité, mur d'escalade, tyrolienne et slackline, sans oublier les parents accompagnateurs !** Signalons la compétition d'escalade qui a eu lieu **ce samedi 15/11/19.**
- Sortie sportive « **la mat s'éclate** » Elle ne sera pas organisée à Albertville cette année, notre école ne participera pas à celle de Chambéry ni à celle de Saint Jean de Maurienne. **Nous envisageons une sortie montagne...nous avons évoqué une sortie accrobranches mais impossible (baudrier) !**

- **Cycle piscine** pour les moyennes et grandes sections en juin 2020. **Pour les petites sections : le vendredi 3 juillet 2020 pique-nique et pataugeoire** pour le dernier jour avant les vacances d'été.
- Nous remercions tous les parents bénévoles qui nous permettent de réaliser de beaux projets culturels et sportifs de qualité.

8). Les travaux :

Nous remercions la municipalité pour l'ensemble des travaux réalisés cet été et pendant les vacances d'octobre. **Cet été :** l'arbre qui est tombé avec la tempête au printemps a été enlevé par les ST et la clôture a été réparée. **La cabane en bois a été enlevée par les ST** avec le passage de la commission sécurité, elle devenait dangereuse avec ses pieds en bois qui pourrissaient. Elle sera remplacée en 2020 (**Quali cité**), son achat sera mis dans le prochain budget communal en 2020.

Prochains travaux à prévoir :

L'extension de notre école a été votée par la commission travaux. Un cabinet d'architecture travaille actuellement sur les plans. Les architectes sont venues prendre des photos et demander nos besoins.

Nos ATSEM ont désormais un appareil à vapeur et n'utilisent plus de produits pour nettoyer les couchettes, les sols...

Le vidéo projecteur : quand on projette un DVD, le son est faible, il nous faudrait **un jack 3,5 vers rca** et une rallonge pour déplacer les haut-parleurs de la chaîne hifi.

9). Sécurité :

- **Alerte incendie :** elle a été réalisée **mardi 8/10/2019**. Tout s'est bien déroulé dans le calme, tout le monde était prévenu de cette alerte.

Alerte confinement : elle sera réalisée cette semaine, le **vendredi 15/11/2019 à 10h15** pendant la récréation. Présence du policier municipal et de gendarmes de La Rochette qui vont venir observer et constater le déroulement de notre alerte confinement.

Parking : se garer en marche arrière moteur arrêté. Merci de respecter la place réservée pour les handicapés et le sens de circulation du parking. Les piétons doivent emprunter le chemin prévu à cet effet. Il est demandé de ne pas laisser les chiens seuls, attachés à la barrière ou au grillage devant l'école. Le policier municipal peut être amené à faire des contrôles sur le parking (enfants attachés à l'arrière de la voiture...)

Avec l'aménagement des extérieurs de la médiathèque, **nous demandons aux familles de bien emprunter les deux chemins piétons et de ne pas marcher sur le parking.**

Cour : les chiens ne doivent pas rentrer dans la cour de l'école (**arrêté municipal de 14/04/2017**). Il est **interdit de fumer** dans les locaux de l'école, ainsi que dans la cour. Pour une question d'hygiène et de respect des enfants, les parents ne sont plus invités à fumer entre le portail et les barrières en bois là où tous les enfants patientent. Merci d'éteindre les cigarettes dans le cendrier prévu à cet effet et non par terre, ceci pour une question d'hygiène.

9). Questions diverses :

- **BCD :** les séances ont débuté début octobre. Attention, les horaires qui ont été modifiés l'année : le matin de **11h à 11h40** et l'après-midi de **15h30 à 16h15**. Nous remercions l'ensemble des parents, grands-parents et amis bénévoles qui s'investissent dans notre bibliothèque. Cependant, il reste quelques créneaux disponibles sur le calendrier des interventions (panneau d'affichage), ne pas hésiter à s'inscrire sur ces créneaux disponibles en s'adressant à la directrice.

- visites médicales PMI : elles seront organisées cette année avec le retour d'un médecin PMI dans notre ville. RDV avec les parents les jeudi 21/11 et mardi 26/11. 8 enfants de MS et PS sont concernés dans les 3 classes.

- **Agrément piscine et ski de fond :** pensez à vous inscrire auprès de la directrice si vous voulez aider les enseignantes lors des sorties piscine et raquettes. **Attention ! Nous allons manquer de parents agréés, ce qui pourrait conduire à l'annulation des séances de natation si nous sommes un nombre suffisant d'accompagnateurs agréés. Merci de vous inscrire le plus possible aux séances d'agrément.** Un grand merci aux parents volontaires qui nous accompagnent. Le calendrier des sessions d'agrément est affiché sur le panneau d'informations vert à l'extérieur de l'école.

- **Tombola des galettes des Rois :** les cartons seront distribués aux vacances de Noël. **Nous demandons aux familles de réserver un bon accueil à ces cartons... 1,5 € la case (10 cases par carton) avec 1 galette gagnante par carton !** Vous pouvez demander des cartons supplémentaires aux enseignantes de votre enfant. Tous les bénéficiaires iront pour les enfants, l'an passé les bénéficiaires ont avoisiné 750€, qui nous ont permis de financer

une sortie cinéma à Pontcharra. La séance cinéma à Pontcharra est réservée et les enfants iront voir des courts-métrages « loups tendres et loufoques » **le mardi matin 14/01/2020**. Jeudi pour la croisette.

- Nous remercions **la société RDM pour notre commande de cartons « gratuite »** pour les deux écoles. Les ST se sont occupés de la livraison.